



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 12 janvier 2026 à 19 h 30, au 3 rue Aggée-Pelletier.

Sont présents (es) : Josée Mathieu, Josée Pelletier, Joël Pelletier et Pierre-Olivier Plasse, Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine

Est absent : Gilles Salvas,

Josée Mathieu, pro-maire préside l'assemblée. Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Josée Mathieu, pro-maire souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance.

9253-01-2026

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour et ce sans modifications.

ADOPTÉ

9254-01-2026

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter les procès-verbaux de l'assemblée spéciale et régulière du 1^{er} décembre 2025, sans modification.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

Remerciements de la FADOQ – pour services rendus en 2025
SSI Sorel-Tracy - Rapport mensuel novembre 2025
Fondation Cégep Sorel-Tracy – rapport annuel 2024-2025

9255-01-2026

RAPPORT MRC ET DES COMITÉS

Dépôt du rapport de la Fête de Noël et de la Guignolée 2025

9256-01-2026

APPROBATION DES COMPTES

Sur proposition de Josée Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés:

Comptes: 304 748.45\$

Salaires : 24 751.08\$

Total : 329 499.53\$

ADOPTÉ

DÉPENSES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins à lesquelles les dépenses ci-haut décrites par le Conseil de la susdite Municipalité.

Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière

9257-01-2026

DEMANDES DES CONTRIBUABLES (aucune demande)

9258-01-2026

RENOUVELLEMENT ADHÉSION – ADMQ 2026

Sur proposition de Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) de renouveler la cotisation de l'ADMQ pour la directrice générale au coût de 1 218.22\$ + taxes incluses, soit la cotisation annuelle 588.67\$ et l'assurance 629.55\$.

ADOPTÉ

9259-01-2026

PROJET COUR D'ÉCOLE – AUTORISATION DÉBOURSÉ PHASE 2

Pour faire suite à la résolution 9121-06-2025, la direction de l'école Mgr Prince nous demande de verser le solde de la subvention octroyée car le projet final sera réalisé en 2026,

Sur proposition de Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) d'autoriser un déboursé de 16 000\$ (dont 25 000\$ a été versé en juin 2025 sur 41 000\$)

Le montant sera approprié au surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

DEMANDE DE COMMANDITE 13^E GALA AGRISTARS 2026

CONSIDÉRANT que les organisateurs du **Gala Agristars de la grande Montérégie 2026** ont invité la Municipalité de Saint-Robert à agir à titre de partenaire de la 13^e édition de cet événement;

CONSIDÉRANT que le Gala Agristars est un événement d'envergure régionale visant à souligner l'excellence des productrices et producteurs agricoles de la Montérégie et qu'il bénéficie d'une importante visibilité médiatique et promotionnelle;

CONSIDÉRANT que le Gala Agristars 2026 se tiendra le **lundi 13 avril 2026** au **Théâtre Manuvie du Quartier Dix30 à Brossard**, sous le thème *Chansons et moissons*, et réunira plus de **350 convives**;

CONSIDÉRANT que la participation de la Municipalité de Saint-Robert à titre de partenaire constitue une occasion de promouvoir son engagement envers le milieu agricole et de contribuer au rayonnement régional;

Il est proposé par Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères),

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Robert autorise la participation de la Municipalité à titre de **partenaire du 13^e Gala Agristars de la grande Montérégie 2026**, tel que présenté dans l'invitation et le plan de visibilité 2026, pour la somme de 250\$;

ADOPTÉ

Josée Pelletier quitte la table à 19h50

9261-01-2026

AUTORISATION DÉBOURSÉS – FÊTE HIVERNALE 2026

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

D'AUTORISER la directrice générale à effectuer les déboursés nécessaires à l'organisation de la Fête hivernale 2026, qui se tiendra le 31 janvier 2026 au 363, rue Principale (Centre multifonctionnel);

QUE ces dépenses soient effectuées sur présentation de pièces justificatives, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 4 000 \$;

QUE les activités prévues dans le cadre de cet événement comprennent notamment des jeux gonflables, de l'animation, du maquillage d'enfants, une glissade et des activités de patinage.

ADOPTÉ

9262-01-2026

AUTORISATION SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE GROUPE AES – CDJ 2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se doter d'un camp de jour attrayant et répondant aux critères actuels des parents et aux normes provinciales tout en offrant la meilleure expérience possible aux enfants de 5 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE considérant les enjeux de recrutement, la rareté de la main d'œuvre et l'augmentation des besoins en termes de service offert;

CONSIDÉRANT QUE AES INC. offre également un programme d'accompagnement pour les enfants à besoins particuliers uniquement aux résidents de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les services offerts par AES comprennent la gestion des ressources financières, des ressources matérielles et des ressources humaines du camp de jour d'une durée de 8 semaines;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice aux loisirs recommande d'accepter la proposition de AES en vigueur pour la gestion du camp de jour pour les périodes estivales de 2026

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Chapdelaine d'octroyer, pour la période estivale de 2026, un contrat pour la gestion complète du camp de jour régulier pour les enfants de 5 à 12 ans à AES inc., au coût de 174\$ par enfant, plus les taxes applicables, duquel une portion sera assumée par la Municipalité et l'autre par l'utilisateur de ce dernier;

D'ACCEPTER la proposition 2026 de AES inc. pour le poste d'intervenant volant offert uniquement aux résidents de la Municipalité, au coût de 500 \$, plus les taxes applicables, pour la formation de chaque intervenant volant, ainsi qu'un montant hebdomadaire variant entre 851 \$ et 1 081 \$, plus les taxes applicables, correspondant au salaire du poste d'intervenant volant, le tout assumé par la Municipalité;



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

DE PUISER la dépense relative à ce contrat à même les activités financières (budgets 2026);
D'AUTORISER la directrice générale/greffière-trésorière et/ou la coordonnatrice aux loisirs à
signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

Josée Pelletier reprend sa place à 19h52

9263-01-2026

**APPUI À LA NOMINATION D'UNE DÉLÉGUÉE À L'OFFICE HABITATION
PIERRE-DE SAUREL**

Sur proposition de Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'appuyer la
nomination de Mme Lise Couture comme déléguée auprès de l'OH Pierre-De Saurel.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un(e) délégué(e) afin de représenter la Municipalité
de Saint-Robert auprès de l'Office municipal d'habitation Pierre-De-Saurel;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Municipalité d'être adéquatement représentée au sein de
cet organisme œuvrant dans le domaine de l'habitation;

Il est proposé par Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Robert appuie la nomination de **madame
la conseillère Lise Couture**, de la Ville de Saint-Ours, à titre de déléguée auprès de l'Office
municipal d'habitation Pierre-De-Saurel;

ADOPTÉ

9264-01-2026

APPROBATION BUDGET RÉVISÉ 2025 – OH PIERRE-DE SAUREL

Sur proposition de Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver le
budget révisé 2025 de l'OH Pierre-De Saurel, tel que présenté en date de 1^{er} décembre 2025.

ADOPTÉ

9265-01-2026

APPROBATION BUDGET 2026 – OH PIERRE-DE SAUREL

Sur proposition de Josée Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver le
budget 2026 de l'OH Pierre-De Saurel, tel que présenté en date de 2 décembre 2025 et de verser
la somme de 2 353\$ représentant 10% du budget et ce pour l'organisme 2219.

ADOPTÉ

9266-01-2026

DEMANDE D'AUTORISATION DU CLUB VTT VAGABOND

CONSIDÉRANT la demande transmise à la Municipalité visant à obtenir l'autorisation de
circuler temporairement sur une portion du rang Saint-Thomas sur une distance approximative
de 100 mètres;

CONSIDÉRANT que, par le passé, le passage se faisait sur les terres de M. François Parent,
lequel ne consent plus à cette autorisation pour l'année en cours en raison de la présence d'une
culture de blé d'automne;

CONSIDÉRANT qu'une solution alternative a été proposée, soit le passage sur les terres de M.
Claude Salvas, lequel a donné son autorisation afin de contourner les terres de cultures fragiles
de M. Parent;

CONSIDÉRANT que cette alternative nécessite l'emprunt du rang Saint-Thomas sur une
distance d'environ 100 mètres, soit pour sortir près de l'adresse civique 519 et reprendre le
passage sur les terres avant l'adresse civique 503, tel qu'illustré aux documents transmis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des
conseillers(ères),

ET RÉSOLU que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Robert autorise la circulation
temporaire sur le rang Saint-Thomas sur une distance approximative de 100 mètres, selon les
modalités décrites à la demande et conformément aux autorisations obtenues des propriétaires
concernés.

QUE cette autorisation est accordée à titre exceptionnel et temporaire, pour la période
nécessaire aux activités visées, et conditionnellement au respect des règles de sécurité et de
toute exigence municipale applicable.

ADOPTÉ

9267-01-2026

OFFRE DE SERVICES POUR L'INSPECTION DES BORNES INCENDIES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Robert requiert des services professionnels pour
l'inspection annuelle de l'ensemble des bornes d'incendie situées sur son territoire;

ATTENDU QUE la firme Simo Management Inc. a déposé une offre de services professionnels,
proposition n° QC-2025-1217, pour l'inspection annuelle de cent dix (110) bornes d'incendie;



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

ATTENDU QUE les services proposés comprennent notamment l'inspection intérieure et extérieure des bornes, les essais de pression et de débit, la vérification de l'étanchéité du réseau, ainsi que la production d'un rapport final détaillé en formats Excel et PDF;

ATTENDU QUE l'offre prévoit différentes options de durée de mandat, soit pour une période d'un (1) an, de trois (3) ans ou de cinq (5) ans, selon les montants soumis, plus les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Robert accepte l'offre de services professionnels de Simo Management Inc., proposition n° QC-2025-1217, pour l'inspection annuelle des bornes d'incendie, avec l'option de cinq (5) ans;

QUE le mandat soit octroyé selon l'option cinq (5) retenue par le conseil municipal, aux prix unitaires et aux conditions indiquées à ladite proposition, plus les taxes applicables;

QUE les travaux soient réalisés sur rendez-vous au cours de l'année 2026, et des années subséquentes le cas échéant, conformément à l'option choisie;

QUE la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

ADOPTÉ

9268-01-2026

AUTORISATION PAIEMENT – CERTIFICAT #10 – CONSTRUCTION SOREL LTÉE

Sur proposition de Josée Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le paiement du certificat #10 au montant de 188 313.77\$ taxes incluses et ce sur recommandation de l'architecte au dossier, Jean Paré.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes

9269-01-2026

DIVERS

9270-01-2026

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 54, Myriam Chapdelaine propose la levée de la séance.

Josée Mathieu
Pro-maire

Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Josée Mathieu, pro-maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

12 janvier 2026